Commune de La Chaussée sur Marne

Discours des Vœux cérémonie du samedi 2019.

Bonjour à toutes celles et ceux que je n’ai pas encore salués.

Nous sommes réunis pour échanger les vœux de bonne année, c’est aussi l’occasion pour moi de m’exprimer de vive voix à un plus grand nombre.

Nous sommes en 2019, 5 ans déjà que j’ai pris mes fonctions de maire dans des conditions peu communes. Puisque la tête de liste avait été écartée par un trop grand nombre d’électeurs, il fallait un volontaire.

Le jour où j’ai proposé ma candidature pour le poste de Maire, je n’imaginais pas à quel point il est difficile de répondre aux attentes de ses administrés.

Et surtout, personne n’est préparé à recevoir des critiques alors même que vous avez mis tout votre cœur à l’ouvrage… Mais avec le temps on s’aguerrit et le contact avec les autres élus vous fait relativiser et prendre conscience que les élus sont tous confrontés aux mêmes préoccupations.

Le mandat régional est une ouverture aux autres et une source d’inspiration considérable pour le devenir de notre village. Les déplacements à Strasbourg ou à Metz même s’ils m’éloignent géographiquement, ne m’éloignent pas de la vie du village, le management peut se faire à distance.

En résumé, je me consacre entièrement à la chose publique, dans le sens noble du terme, c'est-à-dire le bien du plus grand nombre.

Ce qui n’est pas à confondre avec la somme des intérêts particuliers.

Je garde le cap parce que j’ai le sens du devoir et une ambition qui vous concerne tous.

Mon ambition est également la vôtre, elle se résume à faire de notre village, un lieu de vie propice à l’épanouissement de chacun.

Réjouissez-vous, ce village a déjà beaucoup d’atouts.

Notre chance est le maintien sur notre commune d’une école, d’un centre de loisirs, d’une micro crèche.

Certes. Des investissements lourds à porter financièrement Mais indispensables pour qu’un village rural continue d’exister.

Que les plus jeunes se souviennent pourquoi ils ont choisi notre village pour y vivre : ne serait-ce pas parce qu’il y a des services ? accueil des jeunes enfants, cantine, garderie, école, les associations ne sont pas à oublier, elles contribuent largement au bien-être collectif.

L’existence de nombreuses entreprises et de commerces sur le village contribue également à son attractivité.

Faisons Fi des sceptiques, regardons ce qui fonctionne.

Les années passant vite, le temps viendra ou les gros emprunts d’investissement seront remboursés. Alors, il sera possible d’engager d’autres grands travaux

A propos de travaux.

De nombreux travaux ont été réalisés ces dernières années : la réhabilitation de cette salle du secrétariat de la mairie, de la salle du conseil, des aménagements dans la micro crèche, la création du parking devant l’école, le parking devant la boulangerie, des réfections de voirie, divers aménagements sécuritaires… les gros travaux de changements des canalisations d’eau potable…la liste n’est pas exhaustive.

 En 2019, de nouveaux travaux sont prévus par ENEDIS pour le raccordement d’éoliennes. La place pour passer des câbles se faisant rare sur le terrain, cette fois des tranchées seront creusées sur les routes à l’intérieur du village.

Les rues concernées sont Rue du colonel caillot, rue Hyppolite Faure, rue d’El Biar et ruelle du port.

ENEDIS ayant obligation de raccordement, ils ne se posent pas trop de questions sur les conséquences pour les riverains, la Loi est pour eux. Une première réunion d’information a eu lieu en mairie en février 2018

J’ai émis tout de suite de grosses réserves sur le tracé et la nature de leurs travaux. Tranchées ouvertes pour passage de 8 câbles, forages dirigés sous le canal et la Marne dans la ruelle du Port. Je me suis rapprochée de la sous-préfecture dès février 2018 pour expliquer nos réticences.

De février 2018 à juillet 2018, je n’ai plus eu aucune nouvelle d’ENEDIS et mi-juillet, Madame la sous-préfète m’a appelée pour me dire qu’ENEDIS voulait que la préfecture signe une DUP = déclaration d’utilité publique pour le passage des câbles sur le terrain communal situé le long de la rivière. DUP que la sous-préfète a refusé de signer car elle se souvenait très bien de l’entretien que nous avions eue 6 mois plus tôt sur le sujet.

Le 2 /08 2018, une réunion en sous-préfecture a réuni, les services de l’état, la DREAL, ENEDIS, Monsieur Demarche et moi-même pour que les doléances de la commune puissent être entendues par ENEDIS.

J’ai demandé beaucoup à ENEDIS pour être sûre d’obtenir un minimum. Je devais pouvoir m’assurer que l’emprise des câbles sur la chaussée ne gênerait pas les autres réseaux : eau potable, électricité de l’éclairage publique, eaux pluviales, téléphone etc…

Il me fallait contacter le syndicat de l’eau, le syndicat d’électricité dans un délai contraint pour que tous les travaux de réfection des réseaux puissent être faits en même temps que le passage des câbles.

Cette vision de l’aménagement de nos rues avait totalement échappé à ENEDIS. Le risque était qu’après leur passage, il n’y ait plus matériellement possibilité de faire d’autres travaux, ce qui aurait laissé ces rues dans l’état actuel ou elles se trouvent càd pas ou peu de trottoirs, aucun enfouissement des réseaux basse tension pour les 50 prochaines années …

 J’ai obtenu d’Enedis un délai pour que je puisse contacter les diverses instances, j’ai usé et abusé des mes relations pour obtenir que nos travaux soient réalisés en même temps que ceux d’ENEDIS.

Victoire.

Une première réunion de travail a eu lieu entre les différents gestionnaires de réseaux la semaine dernière.

Concomitamment aux travaux ENEDIS, le Syndicat de l’eau changera les conduites d’alimentation et le syndicat d’électrification procédera à l’enfouissement des réseaux.

Pour les travaux de l’eau, il n’y aura pas de participation financière de la commune, pour l’enfouissement des réseaux, notre adhésion annuelle au SIEM, nous permet d’avoir 25% de prise en charge.

Restera pour 2020 a notre charge, la création de trottoirs car ENEDIS a accepté de prendre à sa charge la réfection de la voirie sur toute son emprise

ENEDIS va se charger d’informer chacun des particuliers directement concernés par ses travaux. Les travaux affecteront évidemment tout le transit, ils seront longs et certainement très contraignants.

Pour la commune, ce sont des investissements imprévus qui nous ferons retarder d’autres investissements, en particulier la réfection de l’ancien bureau de poste.

Qu’à cela ne tienne ! ce n’est pas dramatique.

Restons positif, sans les travaux d’ENEDIS les enfouissements n’étaient pas prévus avant 10 ans. Faute de gros moyens financiers.

Pour que chacun comprenne bien notre situation financière. Je vais vous expliquer ou notre commune se situe au regard des taux d’imposition. En réalité, ceux-ci sont bien inférieurs à la moyenne des taux des communes ayant la même strate de population.

Traduction : « Nous ne payons pas assez d’impôts locaux »

Notre potentiel fiscal, nous pénalise lorsque nous demandons des subventions à l’état, au département ou à la région. Si nos taux d’imposition étaient plus élevés nous aurions non pas 20% de subvention mais 30% voir plus selon les projets…

C’est un discours difficile à entendre dans le climat actuel ou les sceptiques, les peureux dominent.

Je ne pense pas me tromper en affirmant que vous n’êtes pas favorable à une augmentation de vos impôts.

 Donc faisons autrement et entre nous en attendant la fin des prêts du groupe scolaire et du centre de loisirs

 L’avenir de notre village est l’affaire de tous : pas seulement du maire qui est en place (ou de celui que vous choisirez en 2020)

Je vous propose de participer en 2019 à la Journée Citoyenne

Une journée ou les habitants font par eux même une action ou des travaux au profit de leur village donc pour le bien de tous.

Une journée ou les volontaires se regroupent pour le mieux vivre ensemble.

Des réunions publiques vous seront proposées en amont pour l’organisation. Cette journée est soutenue par l’association des Maires de la Marne, elle existe déjà dans de nombreuses villes et villages de France et rencontre un franc succès.

Je pourrais encore vous parler longuement des projets que le conseil municipal a déjà validé et de ceux qui restent en gestation Mais ce n’est pas le but de cette manifestation.

Pour évoquer ensemble l’avenir de la commune, je vous proposerais une réunion publique prochainement.

 Nous sommes réunis pour fêter ensemble la nouvelle année, je vous souhaite à toutes et tous mes meilleurs vœux :

Et Que 2019 soit une année de fraternité entre tous les Chausséens.

Vive La Chaussée sur Marne !

Et Vive la France !

Le MAIRE .